



HUMAQUITAINE

Conseil Régional d'Aquitaine

NOTE DE RESTITUTION FINALE
DU PORTEUR DE PROJET

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95 avenue de France – 75650 Paris cedex 13
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>



INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°1 lancé en 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter sur le site <http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr> le rapport d'évaluation remis au FEJ par l'évaluateur du projet.



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

Cette fiche doit tenir en **une seule page** et être remplie en utilisant le cadre suivant.

MOBILITE INTERNATIONALE AP1-240
LE DISPOSITIF EXPERIMENTE
HUMAQUITAINE
Objectifs initiaux : Lever les freins à la mobilité, à la barrière linguistique : <ul style="list-style-type: none">- par des mobilités vers un pays francophone- par des projets collectifs d'utilité sociale
Public(s) cible(s) : Jeunes ayant le moins d'opportunité « JAMO », niveaux V et infra 116 jeunes ont pu bénéficier de l'expérimentation depuis son démarrage.
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté L'objectif du projet HUMAQUITAINE est de compléter le dispositif de droit commun de la mobilité de la Région Aquitaine en expérimentant un volet complémentaire en direction des Jeunes Ayant le Moins d'Opportunité par le développement d'une mobilité en direction des pays francophones. En effet, l'expérimentation HUMAQUITAINE porte le postulat d'une plus grande capacité d'insertion des publics en difficulté à l'issue d'une action de mobilité à vocation humanitaire dans un pays francophone où la barrière de la langue n'est pas, pour ces publics, un handicap insurmontable. Ces actions ont des effets indéniables sur la restauration de l'image de soi et sur une plus grande confiance en soi.
Territoire(s) d'expérimentation : Aquitaine
Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : ce dispositif a permis de lever les freins à la mobilité des jeunes ayant le moins d'opportunité et a favorisé leur insertion professionnelle
Partenaires techniques opérationnels : (1) Partenaires initialement indiqués dans le projet : Plate-forme Aquitaine Cap Mobilité (2) Partenaires effectifs de l'expérimentation : Plate-forme Aquitaine Cap Mobilité.
Partenaires financiers (avec montant): Conseil régional d'Aquitaine (204 296,80€ en prévisionnel)
Durée de l'expérimentation (1) Durée initiale : 27 mois (2) Durée effective : 21 mois
LE PORTEUR DU PROJET
Nom de la structure : Conseil régional d'Aquitaine Type de structure : Collectivité territoriale
L'ÉVALUATEUR DU PROJET
Nom de la structure : Kaleido'scop Type de structure : Structure privée



PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

Proposition de plan à titre indicatif sachant que la structure générale et l'ensemble des items devront être traités.

Introduction :

L'objectif du projet HUMAQUITAINE est d'expérimenter, au delà du dispositif public de mobilité, une mobilité d'utilité sociale pour les publics en difficulté suivis par les Missions locales, les Centres de formation des apprentis (voire des organismes de formation dans le cadre de chantiers d'insertion).

L'objectif de cette expérimentation était de doter le dispositif de droit commun de la politique régionale de mobilité d'un nouveau dispositif. De plus, si ces résultats sont validés, il pourra être envisagé un transfert et une diffusion des résultats à d'autres régions et/ou institutions oeuvrant dans la mobilité des jeunes en difficulté.

L'expérimentation s'est déroulée du 1^{er} octobre 2009 au 31 décembre 2011.

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs de l'expérimentation

Le projet HUMAQUITAINE relève de l'Axe 4 Programme 2 de l'appel à projet expérimental mis en œuvre par le Haut Commissariat à la Jeunesse « Actions innovantes pour développer la mobilité internationale des jeunes en mission locale et en apprentissage » dont le Conseil régional d'Aquitaine est lauréat.

L'objectif du dispositif est de faciliter la mobilité des jeunes aquitains « peu ou pas qualifiés », suivis par des Missions locales ou CFA à travers l'expérimentation d'une mobilité à « vocation d'utilité sociale ».

Ainsi le dispositif HUMAQUITAINE s'est-il structuré autour de trois axes :

FAVORISER LA MOBILITE DE PUBLICS QUI EN SONT LE PLUS ELOIGNES

a. Valider les présupposés selon lesquels :

- **La mobilité de ces publics est plus réaliste dans des pays où la barrière de la langue n'est pas un handicap insurmontable,**
- **Les actions à vocation d'utilité sociale peuvent contribuer à l'ouverture culturelle et la restauration de l'estime de soi, de son environnement, favoriser l'approche de la mobilité.**

b. Impliquer des publics jeunes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle en milieu urbain (quartiers en difficulté), en milieu rural (problèmes d'isolement) en

milieu rural/urbain et les inscrire dans le processus de mobilité nécessaire à leur évolution professionnelle future.

- c. **Discerner**, par l'expérimentation **HUMAQUITAINE** les **conditions les plus pertinentes de réussite sur la mobilité en faveur des publics cibles** : durée et objectifs des actions de mobilité, contenus et thèmes des séjours, organisation ciblée de séjours humanitaires...
- d. **Mesurer l'impact du programme sur des groupes test de jeunes.**
- e. **Mobiliser les Missions Locales, les CFA et les organismes de formation**, pour constituer des groupes test et groupes témoins composés de **300 jeunes au total**. Ils ont été choisis de façon aléatoire dans le dispositif de droit commun de la mobilité du Conseil Régional.

ACCOMPAGNER LES POPULATIONS DES PAYS D'ACCUEIL

- **Les micro projets ont contribué au développement local à travers des projets structurants tels que** : réalisation d'un jardin potager et potabilisation de l'eau, plan de rénovation des écoles en milieu rural, réhabilitation d'une filière salicole sur un territoire en danger, remise aux normes d'une salle d'accouchement dans un dispensaire, installation de panneaux solaires, creusement de puits ... ont eu un véritable effet structurant sur les territoires et populations concernées.
- Tous ces projets, se sont appuyés sur des relais locaux, ONG, Institutionnels, qui ont contribué à valider et conduire les projets.

EVALUER PAR UN ORGANISME EXTERNE

Le dispositif d'évaluation s'est appuyé sur 2 groupes composés chacun de **150 jeunes** :

- **une cohorte de jeunes ayant bénéficié d'une action de mobilité en pays francophone à travers HUMAQUITAINE**
- **une cohorte de jeunes ayant bénéficié d'actions de mobilité du dispositif de droit commun du Conseil Régional dans un des pays de l'Union Européenne.**

Ce dispositif d'évaluation a été complété par Kaléido'Scop, Centre d'évaluation situé à St Etienne et identifié comme acteur spécifique de l'Axe 4 programme 2 de l'expérimentation par le Haut Commissariat à la Jeunesse.

L'évaluation porte donc sur les axes suivants :

- valider ou infirmer la pertinence de ces actions selon le postulat de départ,
- en comparant ces groupes témoins avec un groupe témoin en mobilité européenne.

Des outils d'évaluation (questionnaires, enquêtes ...) ont été mis en place par les porteurs de projets, avec l'appui des évaluateurs, dès le départ des actions. Un site informatique a permis le recensement des données.

Cette expérimentation reposait sur le postulat d'une plus grande capacité d'insertion de publics en difficulté à l'issue d'une action de mobilité à dimension d'aide aux populations en voie de développement. L'idée était que la restauration de l'image de soi et de son environnement (quartier, territoire) passe par la découverte d'autres problématiques.

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

Public visé :

Jeunes aquitains, ayant le moins d'opportunité, de niveau V et infra, suivis par une Mission Locale, un CFA ou un organisme de formation dans le cadre d'un chantier-insertion.

Bénéficiaires directs :

Le dispositif a bénéficié à des jeunes aquitains, ayant le moins d'opportunité, de niveau V et infra, suivis par une mission locale, un CFA ou un organisme de formation. Il y a une parfaite adéquation entre les publics visés au moment du lancement de l'expérimentation et enfin, les publics qui ont bénéficié d'une mobilité HUMAQUITAINE.

2.1. Statistiques descriptives

Cf. tableau (annexe 1)

2.2. Analyse qualitative

Une sous réalisation du dispositif HUMAQUITAINE avait conduit le Haut Commissariat à la Jeunesse à suspendre le remboursement de la subvention allouée. De plus, le démarrage tardif de **l'expérimentation a considérablement été rattrapé au second semestre 2011 avec une augmentation du nombre de bénéficiaires de 200%**.

Typologie des publics ultimes :

46 apprentis ont participé à l'expérimentation, **68 jeunes issus des Missions locales** et **2 jeunes stagiaires de la formation professionnelle**. La parité en termes de typologie de public bénéficiaire est ainsi respectée. Il est de plus à noter qu'un groupe composé de 4 jeunes issus de la mission locale de Bayonne et de 4 jeunes issus du CDFAA d'Hasparren a pu être constitué. Ceci témoigne d'un partenariat novateur permettant un mixage osé dans le but de conforter la maturité du groupe, de confronter les compétences professionnelles et de permettre la rencontre de jeunes d'horizons et de statuts différents mais vivant sur un même bassin d'emploi.

Les bénéficiaires, conformément au cahier des charges ont tous entre 18 et 25 ans au moment de la réalisation du projet de mobilité HUMAQUITAINE et sont d'un niveau d'instruction V ou infra.

La moyenne d'âge des participants est de 20 ans.

80% des jeunes bénéficiaires sont d'un niveau V et 20% d'un niveau Vbis.

Sur 116 jeunes bénéficiaires, on dénombre 47 femmes et 69 hommes. Certaines actions ont accueilli exclusivement un public féminin ou à l'inverse exclusivement un public masculin en fonction de l'objet et de la nature du projet (exemple du projet du CFA BTP 47 initié au Maroc et du CIDFF de Bordeaux au Sénégal) . On note tout de même que la tendance est celle d'avoir un public mixte avec au sein d'un même projet différents types d'actions pouvant intéresser soit un public masculin, soit un public féminin, soit les deux.

Les groupes d'apprentis sont hétérogènes si l'on s'attarde sur les types de formation suivies dans les CFA (travaux paysagers, commerce, BTP, plomberie, automobile, métiers de bouche, coiffure, esthétique...).

De même les publics sont issus aussi bien de zones urbaines que de zones rurales.

Ainsi le public bénéficiaire de l'expérience HUMAQUITAINE est-il un public très hétérogène, représentatif des publics ciblés par l'expérimentation.

Les publics bénéficiaires sont donc totalement conformes aux objectifs du projet.

Les mobilités HUMAQUITAINE marquent tous les jeunes qui y participent et produisent des transformations profondes. Ils se sentent valorisés, fiers d'avoir participé à un projet d'utilité sociale, ils gagnent tous en autonomie. **Ces projets impulsent une dynamique qui permet de rebondir tant au niveau professionnel que personnel.** Ainsi de nombreux jeunes à l'issue de la mobilité décident de se réinscrire dans un parcours de formation professionnelle ou signent des contrats d'apprentissage, certains envisagent de réaliser d'autres projets de mobilité ou de se repositionner dans une recherche active d'emploi.

Bénéficiaires indirects : Missions locales et les CFA

Typologie des publics intermédiaires : les opérateurs impliqués dans ce projet, sont ceux visés par l'expérimentation. Ils sont représentés à part égale parmi les 14 projets réalisés au cours de l'expérimentation :

- **7 Missions locales** réparties principalement sur la Gironde (Mil Technowest de Mérignac, Mission locale de Bordeaux, Mission locale des Hauts de Garonne de Cenon, Mission locale du Libournais et dans le Lot-et-Garonne Mission locale de l'Agenais) pour des projets se réalisant au Sénégal, à Madagascar et au Québec.
- **6 CFA** répartis entre la Gironde, les Landes et les Pyrénées-Atlantiques avec des projets portés au Sénégal, à Madagascar et au Maroc.
- **1 organisme de formation** des Pyrénées Atlantiques, pour la réalisation d'un chantier d'insertion à Madagascar.
- Il convient de souligner de nouveau **le partenariat entre le CFA d'Hasparren et la Mission locale de Bayonne** pour la réalisation d'un projet agricole à Madagascar.

II. Déroulement de l'expérimentation

La gouvernance du projet

Le Conseil Régional d'Aquitaine a mis en place un Comité de Pré sélection des projets issus des Missions Locales, Centres de Formation des Apprentis ou Chantiers d'Insertion et a confié l'animation de terrain à la plate-forme Aquitaine Cap Mobilité.

La **fréquence mensuelle des comités de suivi** (Région et HUMAQUITAINE) ainsi que des **comités techniques** (coordination interne HUMAQUITAINE) a été maintenue. Ils ont permis à la fois de faire un point d'étape, d'évoquer les points forts, faibles et de définir les stratégies à court terme. **Les comités de pilotage ont eu lieu 2 à 3 fois par an.**

La communication

Une réunion de lancement de l'opération s'est déroulée **le 20 mai 2010** et a rassemblé plus de 100 opérateurs et élus aquitains.

Il s'agissait de la première phase de communication auprès des structures potentiellement intéressées.

Un soin tout particulier a été apporté sur la cible finale des publics : jeunes en difficulté d'insertion sociale issus des quartiers urbains sensibles ou des zones rurales isolées sur l'ensemble du territoire aquitain.

- Une première réunion rassemblant la Vice-Présidente du Conseil Régional d'Aquitaine en charge de la formation professionnelle, les services du Conseil Régional (Direction de la DFP / Mobilité, des Relations Internationales, Politique de la Ville), Cap Mobilité et HUMAQUITAINE, **le 30 Août 2010**, a permis de fixer une stratégie de diffusion de l'information auprès des acteurs de la Politique de la ville, clubs de prévention, centres sociaux, associations, service emploi.. des différentes communes d'Aquitaine, à savoir Périgueux/Bergerac, Mont de Marsan, Agen, Pau, Bayonne.

- Une rencontre a eu lieu le **6 septembre 2010** entre le Centre de ressources sur le développement territorial « Pays et Quartiers d'Aquitaine (PQA) » et la chargée de mission HUMAQUITAINE pour lister les personnes ressources de toutes ces communes et notamment celles de la Rive droite. Parallèlement, une note d'information concernant le dispositif HUMAQUITAINE a été publiée sur le site de PQA (www.aquitaine-pqa.fr)

- Une réunion ciblée d'information auprès des acteurs de la politique de la ville sur la Rive droite de Bordeaux s'est déroulée le **22 Septembre 2010**. Organisée dans les locaux du GPV (Grand Projet de Ville) de la Rive droite de Bordeaux (communes de Bassens, Cenon, Floirac, Lormont). 24 personnes, chefs de projet de la politique de la ville, les services jeunesse des mairies, acteurs de terrain impliqués dans le suivi des jeunes (Mission Locale, services sociaux, club de prévention, associations locales...) ont été conviées à une présentation du dispositif HUMAQUITAINE. A l'issue de cette présentation, les structures présentes (au nombre de 13), les représentants du Conseil Régional d'Aquitaine et de CAP MOBILITE ont échangé sur les spécificités de ce dispositif (montage, budget, partenariat, recherche d'ONG...). La richesse des échanges a traduit le vif intérêt des structures au contact des jeunes pour ce type de dispositif expérimental.

- Des réunions identiques se sont déroulées dans les villes de Périgueux, Mont de Marsan, Agen, Pau et Bayonne, concernées notamment par la politique de la ville.

A. Actions mises en œuvre

Cf. tableau (annexe 2)

Action n°1	Journée de lancement de l'expérimentation	oui	1 journée						
Action n°2	Journées de promotion du dispositif HUMAQUITAINE dans les départements aquitains à la rencontre de potentiels bénéficiaires	oui	5 journées						
Action n°3	Visite de contact au Maroc	oui	1 semaine						
Action n°4	Conduite de l'expérimentation : Animation du dispositif sur les territoires Rencontre des porteurs de projet Suivi des projets	oui	18 mois	1 personne	0,25	Chargée de mission			Prestation achetée dans le cadre du marché de la Plate-forme Aquitaine Cap Mobilité

B. Partenariats

1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
Plate-forme Aquitaine Cap Mobilité	<p>Animation du dispositif sur le territoire aquitaine et aide au montage de dossiers.</p> <p>Mme Anne Larramendy, chargée de Mission HUMAQUITAINE pour Cap Mobilité, depuis le 1^{er} juillet 2010, a pris connaissance des conventions et actes initiaux entre le Ministère et la Région, et entre la Région et Cap Mobilité et Kaleido Scop. Elle a contacté le cabinet d'évaluation pour valider les modalités d'accès aux identifiants (codes personnels...) pour les opérateurs aquitains. Elle a transmis à chaque porteur de projet retenu par le comité de sélection une note explicative concernant l'évaluation et les outils mis en place (E-data Mob, questionnaires à renseigner par les jeunes en amont et en aval du départ). Elle a mis en relation les évaluateurs de Kaleido Scop et les porteurs de projets retenus et suit la bonne mise en œuvre de ces outils.</p> <p>Cf. Avenant n°1 au marché de la Plate-forme Aquitaine Cap Mobilité.</p>

2. Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	38,5 %
Cofinancements extérieurs à la structure	Sans objet
Autofinancement Conseil Régional Aquitaine	61,5 %

C. Pilotage de l'expérimentation

De nombreux Comités de pilotage se sont tenus (tous les 3 mois ainsi que des Comités de suivi (1 fois par mois)

Face aux difficultés relatives au contexte géopolitique, (le projet vise à faire partir les jeunes dans des pays francophones) : printemps arabe en Tunisie, attentat de Marrakech, instabilité en Afrique subsaharienne et notamment au Mali et Burkina Faso destinations pour lesquelles 2 projets ont été annulés à la demande du MAE, le Comité de Pilotage a du être réactif. Par ailleurs, l'attentat de Marrakech a suscité frilosité chez les parents et porteurs qui a nuit au développement du projet (plusieurs projets ont été repoussés).

Des décisions ont été prises pour sécuriser les projets :

- un travail de sélection des projets au regard des partenariats et de la fiabilité de ceux-ci
- la mise en place d'une implication des réseaux régionaux (Coopération décentralisée) et du suivi de ces derniers
- A l'instar de ce qui existe pour la mobilité classique et afin de garantir un accueil des jeunes dans des conditions optimum, des visites de contacts dans les pays d'accueil potentiels ont été décidées pour établir les contacts institutionnels et professionnels. Une visite au Maroc pour rencontrer le Gouverneur de la Province d'Essaouira, les responsables de l'OFPTT, le responsable équivalent du Recteur de l'Académie ainsi que la visite des chantiers dans lesquels se dérouleront les projets a été effectuée.

Le portage de ce dossier fait l'objet d'une forte implication tant des élus que des services du Conseil Régional et des partenaires.

Qu'il s'agisse de mobilité classique ou de celle développée à travers HUMAQUITAINE, l'année 2011 marque un tournant en terme de reconnaissance de la thématique. En effet, pour la première fois, le Conseil Régional vient d'être doté de bourses LEONARDO pour accompagner les projets des aquitains. Les résultats de l'implication de la Région dans l'accompagnement des porteurs à travers la plateforme « Aquitaine Cap Mobilité » sont salués par l'Agence 2^E2F représentant la Commission Européenne en France. La restitution de l'Appel à projet 2011 positionne l'Aquitaine comme la 1^{ère} région de France dans les dépôts de dossiers. Ceci confirme les effets d'un accompagnement structuré, de la professionnalisation des acteurs, du soutien actif et institutionnel à la recherche de partenariats européens et internationaux.

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Analyse du dispositif expérimenté

L'expérimentation HUMAQUITAINE a été marquée par un contexte géopolitique défavorable (Instabilité Afrique subsaharienne et refus des projets par le Ministère des affaires étrangères, attentat de Marrakech, Printemps arabe en Tunisie ...), qui a conduit le Ministère des affaires étrangères a interdire le départ d'un certain nombre de projets. Le dispositif était ainsi orienté sur tous les pays francophones mais les mobilités ont été enregistrées au Maroc, au Sénégal, à Madagascar et au Québec. La mise en place de partenariat avec ces pays est à envisager, notamment pour faciliter la rencontre entre l'organisation sur place et le CFA ou la Mission locale, porteur du projet.

Initialement, il était prévu, que les périodes de mobilité puissent s'étendre au-delà de quatre semaines. Après restitution des groupes, il est apparu qu'une mobilité de 4 semaines maximum suffisait. En effet, l'adaptation à la vie de groupes, la déstabilisation face à un autre mode de vie, un autre cadre de vie font qu'une mobilité trop longue nuit à la bonne cohésion du groupe.

La préparation en amont de la cohésion du groupe ainsi qu'un encadrement soutenu par des professionnels nous paraissent aujourd'hui indispensables.

B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

1. Public visé

Si la pertinence des publics visés en termes d'âge et de niveau de qualification a été établie, il n'en demeure pas moins que les critères d'éligibilité des publics conduisent à écarter de nombreux apprentis. En effet, peu de jeunes apprentis sont majeurs. C'est ainsi qu'un CFA s'est rapproché d'une mission locale pour constituer un groupe suffisant (minimum 8 participants). Un autre CFA n'a pu rassembler qu'une cohorte de 7 jeunes.

De plus la Région a souhaité faire de ce dispositif un outil au profit des plus éloignés de l'insertion, qui ne sont dans aucun parcours, livrés souvent à eux-mêmes. Les difficultés de santé, notamment psychiques, ont eu parfois des effets négatifs sur la conduite des groupes. Ainsi on a déploré de rares rapatriements forcé ou sanitaire.

On constate une grande hétérogénéité des groupes en termes de secteur de formation notamment. Il est à noter que, de manière récurrente, c'est la difficulté du « vivre ensemble » qui ressort principalement des moments de restitution. Désinsérés depuis longtemps, ces jeunes n'ont plus la pratique du groupe et s'accommodent mal de la promiscuité induite par une telle expérience

2. Actions menées dans le cadre du dispositif testé

Il convient de souligner une forte implication tant des élus que des services du Conseil Régional mais aussi des partenaires, pour la réalisation de ce dispositif.

La structuration d'un réseau de référents Mobilité, constitué antérieurement à l'expérimentation, à travers la plate-forme Aquitaine Cap Mobilité a été un facteur de réussite.

La mobilisation du partenariat par différentes journées de promotion du dispositif a permis de lancer, faire connaître puis vivre le dispositif.

Les visites de contacts dans les pays d'accueil potentiels qui ont été décidées pour établir les contacts institutionnels et professionnels, à l'instar de ce qui se pratique pour la mobilité classique est à renouveler. Une visite au Maroc pour rencontrer le Gouverneur de la Province d'Essaouira, les responsables de l'OFPTT, le responsable équivalent du Recteur de l'Académie ainsi que la visite des chantiers dans lesquels se dérouleront les projets a été effectuée.

Ces visites permettent de sécuriser les projets en amont en permettant la rencontre d'un besoin dans le pays d'accueil et d'une offre d'un CFA ou d'une mission locale.

3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

L'animation sur le territoire du dispositif par la Plate-forme Aquitaine Cap Mobilité est un atout considérable.

La structuration d'un réseau de référents Mobilité est incontournable pour une bonne réalisation du dispositif.

Il est nécessaire de structurer un partenariat et d'impliquer toutes les parties prenantes pour faire vivre un tel dispositif.

4. Impacts sur la structure

Effet levier d'un nouveau type de mobilité.

Les résultats très positifs de cette expérimentation ont conduit à son intégration dans le dispositif de droit commun de la mobilité.

L'expérimentation aura joué à plein son rôle : permettre l'innovation publique, s'assurer de sa pertinence avant de pérenniser l'action.

Conclusion :

Le dispositif HUMAQUITAINE, fort des résultats qu'il a fait émerger, a été intégré dans le dispositif de droit commun de mobilité internationale de la Région Aquitaine, lors de la réunion de l'Assemblée plénière du 26 octobre 2011.

Les prochaines ambitions qui conduiront à une plus grande pérennisation du dispositif sont les suivantes :

CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET ANIMER UN RESEAU DE PARTENAIRES DANS LES PAYS D'ACCUEIL

S'appuyer sur les contacts de la coopération décentralisée de la Région

Mettre en place des visites systématiques afin de nouer des partenariats institutionnels et sécuriser les projets

METTRE EN PLACE UNE VRAIE STRATEGIE DE PARTENARIATS PUBLIC/PRIVE

Conventionner avec des laboratoires pour les vaccins/traitements notamment anti palu

Favoriser le Fund raising pour mobiliser les acteurs privés intéressés par des partenariats sur les thèmes développés (Lyonnaise des Eaux, Vinci...)

Intégrer des clauses **HUMAQUITAINE** dans les conventions avec les entreprises (clause de responsabilité sociale)

VALORISER L'EXPERIENCE HUMAQUITAINE

Organiser une cérémonie symbolique de restitution

Remettre des « HUMAPASS » par des élus en charge de la formation professionnelle à chaque jeune en présence des familles, les maîtres d'apprentissage, les opérateurs, d'élus des territoires, les jeunes

Mieux communiquer auprès de la Presse Régionale

Annexes obligatoires à joindre au fichier :

➤ Tableau 1 sur les publics

	Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires entrés l'année 1 2009	Bénéficiaires entrés l'année 2 2010	Bénéficiaires entrés l'année 2011	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action					
Jeunes					
Adultes		8	31	77	116
Nombre total de bénéficiaires					
Nombre d'abandons ou exclusions					
	Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation			
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques					
1. Jeunes					
Âge					
Moins de 6 ans					
6-10 ans					
10-16 ans					
16-18 ans					
18-25 ans	116	116			
Autres : plus de 25 ans					
Autres : plus de 26 ans					
Situation					
Elèves en pré-élémentaire					
Elèves en élémentaire					
Collégiens					
Lycéens en LEGT					
Lycéens en lycée professionnel					
Jeunes apprentis en CFA	53	46			
Étudiants du supérieur					
Demandeurs d'emploi (jeunes de missions locales)	68	68			
Actifs occupés					
Autres : stagiaires de la formation professionnelle	2	2			
Autres : <i>(préciser)</i>					
Niveau de formation					
Infra V	23	21			
Niveau V	91	93			
Niveau IV	2	2			
Niveau III					
Niveau III					
Niveau I					
Sexe					
Filles		47			
Garçons		69			
2. Adultes					
Qualité					
Parents					
Enseignants		11			
Conseillers d'orientation-psychologues					
Conseillers principaux d'éducation					
Conseillers d'insertion professionnelle		10			
Animateurs		2			
Éducateurs spécialisés		1			
Autres : <i>(préciser)</i>					
Autres : <i>(préciser)</i>					
	Prévision initiale	Réalisation			
Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif					
1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?					
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML	Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML	Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML			
Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place					
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :					
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Régionale	Régionale			
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers "politique de la ville" ?					
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	Oui, une partie de mon territoire	Oui, une partie de mon territoire			

➤ **Tableau 2 sur les actions**

Restitution finale du porteur de projet									
Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre									
Numéro du projet	AP1_240								
Description synthétique de chaque action	Spécifique au caractère expérimental du projet (oui/non)	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées			
			Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)	
1. Préparation du projet	<i>Indiquer ici les dates de début et de fin de la phase d'actions</i>								
2. Lancement de l'expérimentation	02/04/2010								
Action n°1	Journée de lancement de l'expérimentation	oui	1 journée						
Action n°2	Journées de promotion du dispositif HUMAQUITAINE dans les départements aquitains à la rencontre de potentiels bénéficiaires	oui	5 journées						
Action n°3	Visite de contact au Maroc	oui	1 semaine						
Action n°4	Conduite de l'expérimentation : Animation du dispositif sur les territoires Rencontre des porteurs de projet Suivi des projets	oui	18 mois	1 personne	0,25	Chargée de mission		Prestation achetée dans le cadre du marché de la Plate-forme Aquitaine Cap Mobilité	
3. Achèvement de l'expérimentation	31/12/2011								
4. Achèvement de l'évaluation	<i>Indiquer ici les dates de début et de fin de la phase d'actions</i>								

➤ **Tableau 3 sur les outils développés dans le cadre de l'expérimentation**

Restitution finale du porteur de projet					
Annexe 3 - Liste des outils développés dans le cadre de l'expérimentation					
Numéro du projet	AP1_240				
Nom de l'outil	Fonction	Utilisateurs ou destinataires	Format (papier, électronique, etc.)	Transférable (oui/non)	
1	Dépliant de communication	Présentation du dispositif. Document crée pour la journée de lancement du dispositif.	Missions locales, CFA et Organismes de formation destinés à être porteurs d'un projet HUMAQUITAINE	Papier	oui
2	Outils de traçabilité	Permettre la restitution du projet HUMAQUITAINE (carnet de bord, ...). Ces outils ont été mis en place par les porteurs de projet et sont destinés à être mutualisés.	Porteurs de projet.	Papier / Electronique	oui
3	Films	Films de restitution des projets HUMAQUITAINE.	Ces films sont réalisés lors de la période de mobilité par le groupe de bénéficiaires et sont destinés à la Région Aquitaine en premier lieu, pour se rendre compte du projet réalisé puis dans un second temps communiquer sur le dispositif.	Electronique	oui



Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>